

## BOLIVIE

Amnesty International condamne les décès et les violations des droits de l'homme provoqués par les opérations de lutte contre les stupéfiants  
Index AI : AMR 18/12/95

Amnesty International a condamné aujourd'hui (mardi 28 novembre 1995) les décès et les violations des droits de l'homme auxquels ont donné lieu les opérations de destruction des cultures de coca dans la région d'El Chaparé, en Bolivie. Elle exhorte le gouvernement bolivien à respecter les droits fondamentaux des habitants de cette région.

« Il semble qu'en voulant appliquer les accords conclus avec les États-Unis sur la destruction de ces cultures, le gouvernement n'ait pas tenu compte des dispositions de la Constitution bolivienne qui protègent le droit à la vie et prévoient que tous les citoyens boliviens bénéficient de certaines garanties », a déclaré l'Organisation.

Des informations troublantes indiquent que deux enfants auraient été tués lors d'opérations violentes menées, entre le 15 et le 17 novembre, par la Unidad Móvil para el Patrullaje Rural (UMOPAR, Unité mobile de patrouille rurale). Au moins 18 civils ont été blessés par balle. Une quarantaine de personnes ont été arrêtées et la plupart d'entre elles auraient été maltraitées alors qu'elles se trouvaient entre les mains de la police. Le sort d'au moins deux dirigeants syndicaux reste inconnu.

Âgée de treize ans, Janeth Roxana Véliz Vargas est morte le 15 novembre, après avoir été blessée par balle lors de l'attaque menée par l'UMOPAR contre la ville de Shinahota. Le 17 novembre, Remberto García, un bébé de six mois, est décédé lui aussi, en raison, semble-t-il, des gaz lacrymogènes répandus dans la ville d'Entre Ríos.

Les responsables de l'UMOPAR à Chimoré ont affirmé que neuf policiers avaient été blessés durant les affrontements avec les paysans. La commission inter-institutionnelle qui s'est rendue sur place n'a pas confirmé cette information, ses membres n'ayant pu s'entretenir avec les policiers qui auraient été blessés.

Les organisations locales des droits de l'homme ainsi que le comité civique municipal de Shinahota ont dénoncé la violence des deux offensives de l'UMOPAR et des forces de sécurité. Selon leurs informations, des bombes lacrymogènes auraient été larguées par hélicoptère pour disperser les paysans manifestant dans cette zone. Le gaz s'est infiltré dans les maisons, dans les écoles et dans le centre médical. Des coups de feu ont été tirés sans discrimination et, d'après le médecin responsable du centre médical, des membres de l'UMOPAR auraient forcé des personnes blessées pendant l'attaque à quitter le centre.

À plusieurs reprises au cours de l'année, Amnesty International a fait part aux autorités boliviennes de son inquiétude face aux informations faisant état de violations des droits de l'homme commises lors des opérations de destruction des cultures de coca dans la région.

Elle a demandé plusieurs fois qu'une enquête exhaustive et indépendante soit ouverte sur les allégations d'homicides, de torture et de mauvais traitements, que les résultats de ces investigations soient rendus publics, et que les responsables de ces agissements soient traduits en justice. L'Organisation pense qu'il est impératif que des instructions soient données aux membres de l'UMOPAR et des forces de sécurité à tous les niveaux, leur indiquant clairement qu'aucune violation des droits de l'homme ne sera tolérée.